

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

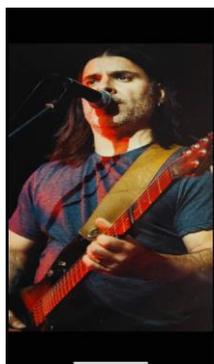
Conception et montage : Diane Bossé



À METTRE DANS VOTRE AGENDA

ACTIVITÉS POUR LA DUCHESSE DES POMPIERS

La duchesse des pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata Amélie Bossé vous invite à deux activités de financement.



PONT PAYANT SAMEDI 8 AVRIL 2023

Le samedi 8 avril entre 9h30 et 14h30 dans les rues de la municipalité

SOUPER PIZZA /SPAGHETTI ET SOIRÉE MUSICALE

VENDREDI 5 MAI À COMPTER DE 18H30

AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE GEORGES-GAUVIN



Les billets sont présentement en vente auprès d'Amélie Bossé au 581-337-8834 et à la Cantine Choupi.

Coût du billet incluant le souper et la soirée :

12 ans et plus : 25 \$ / personne

Enfants (5 à 12 ans) : 15 \$ /personne

Enfants 5 ans et moins : gratuit

Soirée musicale seulement avec le chansonnier Sébastien Laplante : 10 \$ / personne

Lors de la soirée musicale, il y aura le tirage du crédit voyage organisé par le Service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 avril 2023

PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des procès-verbaux :**
 - 4-A Réunion ordinaire du 6 mars 2023
 - 4-B Réunion extraordinaire du 27 mars 2023
- 5- **Suivi des dossiers :**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés :**
- 7- **Correspondance :**
- 8- **Affaires financières :**
- 9- **Greffe et organisation :**
- 10- **Ressources humaines :**
 - 10-A Engagement d'une nouvelle directrice générale/greffière-trésorière adjointe
 - 10-B Autorisation de signatures à la Caisse Desjardins du Témiscouata
- 11- **Ressources matérielles :**
- 12- **Sécurité publique :**
- 13- **Travaux publics :**
 - 13-A Vêtements fournis aux manœuvres à la voirie
 - 13-B Entériner la décision d'accepter une soumission pour réparation camion Freightliner
 - 13-C Entériner la décision d'accepter une soumission pour aménager une salle de repos au garage municipal
 - 13-D Nomination d'un employé de la voirie responsable des véhicules et bâtiments incendie
- 14- **Urbanisme :**
 - 14-A Projet de règlement concernant la démolition des bâtiments
 - 14-B Projet de règlement pour modifier le règlement de zonage numéro 373
 - 14-C Projet de règlement pour modifier le plan d'urbanisme numéro 372.

14-D **Projet de règlement numéro 434 modifiant le Règlement de zonage 373 et ses amendements de la Municipalité de St-Louis-du-Ha! Ha!**

15- Loisirs, cultures et vie communautaires :

15-A **Résolution pour autoriser l'adhésion annuelle 2023-2024 à loisir sport du Bas-Saint-Laurent**

15-B **Adhésion annuelle 2023 à L'association des professionnels en loisirs municipal du Bas-Saint-Laurent**

15-C **Autoriser une personne autre que le président et le directeur général à agir et signer au nom de l'organisme**

16- Affaires diverses

- Demande des filles d'Isabelle 3^{ième} mercredi du mois

- Demande forfait cellulaire mairesse

- Soumission toilette GG 150^{ième}

- Demande d'appui ACCÈS - EMPLOI

- Demande de don pour Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent

17- Période de questions

18- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Salutation à tous,

Beaucoup de nouveauté en ce printemps 2023. Le départ de notre DG, nommé en septembre ainsi que le départ de notre Directeur et Directeur adjoint des services incendie. Nous leurs souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions et leurs projets. Alors qui dit départ dit nomination : au poste de Directrice générale, Madame Marie-Josée Corbin que vous connaissez tous, a laissé son siège d'adjointe pour le siège de la direction. Son poste d'adjointe à la direction a été confié à Madame Karen Gagnon. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Louis! Quant aux pompiers, M. Sébastien Bérubé et M. Mathieu Quevillon sont nommés au poste de Directeur et Directeur adjoint du service incendie de notre municipalité. Aux travaux publics, ils ne sont pas en reste. Dans la dernière année et jusqu'à tout récemment, nous avons plusieurs recrues. Notre équipe a pu acquérir une solide expérience encore cet hiver! Merci pour votre travail les gars, et merci aussi à l'ensemble des employés de la municipalité. Vous êtes extraordinaires! Merci spécial à M. Louis Beaulieu pour l'entretien de notre patinoire.

Le 27 mars dernier avait lieu une réunion spéciale pour le règlement d'emprunt pour la rue Dubé. La réfection de la rue se fera tôt dans la saison, car oui, nous avons dû reporter le projet pour toute sorte de raison, mais enfin nous y sommes. Nous aurons aussi des améliorations au niveau du parc La Chanterelle. Ceux-ci sont avec le projet MADA (municipalité amies des aînés) qui nous subventionne à 80%. Je dois vous avouer que je suis particulièrement contente, car c'est un projet qui est en branle depuis plus de 2 ans...et qui, bien sûr, me tient à cœur.

Pour terminer, nous avons affiché des postes au niveau du terrain de jeux ainsi que pour le Camping. Nous mettons tout en œuvre pour que l'été à Saint-Louis soit des plus agréable. Encore une fois, si vous avez des suggestions pour un ou l'autre de c'est département, ne vous gêner pas!

C'est toujours un immense plaisir pour moi de vous écrire, mais aussi de vous parler lors d'événement.

Votre Mairesse,
Mélissa Lord

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé vendredi 7 avril et lundi 10 avril en raison du congé de Pâques. Le bureau sera ouvert mardi 11 avril 2023 dès 9h.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre deuxième versement de taxes municipales pour le 30 avril. Merci de votre collaboration.



RECHERCHE DE NOUVEAUX POMPIERS OU POMPIÈRES

Le Service incendie de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata est à la recherche de nouveaux pompiers ou pompières pour faire partie de la brigade. Les candidats ou candidates doivent faire une formation de pompier 1.

Pour informations, veuillez communiquer avec le directeur incendie M. Sébastien Bérubé au 418 551-0737.

OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS

Le Centre des loisirs sera ouvert jusqu'au samedi 29 avril. Les journées d'ouvertures seront du jeudi au samedi de 13h à 21h et le dimanche de 13h à 16h.

RAPPEL .. DISTRIBUTION DE SEMENCES

Ceux et celles qui n'ont pas pu se procurer des semences gratuites, vous êtes invités à venir au bureau municipal du lundi au jeudi sur les heures de bureau.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1^{er} AVRIL ET LE 15 JUIN 2023
AU RIDT.CA OU PAR TÉLÉPHONE 1 866 789-RIDT (2438)

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non inscrite.

Il y aura une seule collecte d'encombrants prévue au début du mois de juillet 2023.

PÉRIODE ESTIVALE ÉCOCENTRE / TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

QUARTIER CABANO (53, route 232 Est)

À PARTIR DU 17 AVRIL JUSQU'AU 26 NOVEMBRE 2023

LUNDI FERMÉ	MARDI 8h à 12h 13h à 16h	MERCREDI FERMÉ	JEUDI 13h à 16h	 VENDREDI 8h à 12h 13h à 16h	SAMEDI 8h à 12h 13h à 16h
-----------------------	---------------------------------------	--------------------------	---------------------------	---	--

Organismes et loisirs

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 13 avril à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres !

CERCLE DE FERMIÈRES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 10 avril à 13h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Bienvenue à toutes nos fermières !

FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle vous invitent à leur réunion mensuelle, le mercredi 19 avril à 13h30 à la salle municipale.

Bienvenue à toutes nos membres !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Nous remercions la Municipalité et le Comité des loisirs pour nous avoir permis, à l'intérieur du Carnaval, de réaliser le bingo. Ce fut un succès grâce aux participants et à tous ceux qui en ont assuré la réalisation. Merci !

Notre Club souhaite la bienvenue à tous les dirigeants (tes) des Clubs du secteur Témiscouata qui se réuniront à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! le mercredi 5 avril pour la réunion de printemps.

Le petit déjeuner 50 + aura lieu le mardi 11 avril. Ne pas oublier de réserver et ainsi pour le covoiturage. Téléphone : Louise au 418 854-3192.

Samedi 15 avril, il y aura une soirée dansante à la salle municipale à 20h. Musique et animation avec Narcisse Chiasson.

À mettre à votre agenda : Nous invitons tous les membres à notre assemblée générale annuelle, le mercredi 3 mai à 13h30 à la salle municipale. Nous avons besoin de chacun de vous.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ALLIANCE AUTOCHTONE DU QUÉBEC

L'Alliance Autochtone du Québec invite tous ses membres à son assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu le vendredi 21 avril à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! à 19h.

Cette rencontre est un moment pour vous partager les actions réalisées pendant l'année 2022 ainsi que les projets à venir. De plus, nous aurons le plaisir de recevoir monsieur Gérard Coulombe, grand chef et possiblement le président directeur général, monsieur Gilles Bérubé, de la Corporation Weskanegh qui répondront à vos questions.

Votre participation est essentielle à la vie démocratique de l'Alliance.



LES FÊTES DU 150^E DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le comité organisateur des Fêtes du 150^e de la municipalité de Saint-Louis-du Ha! Ha! travail très fort depuis presque 1 an déjà afin de vous préparer un beaux quatre jours de festivités. Mettez à votre agenda les 27, 28, 29 et 30 juillet 2023. La programmation officielle sortira au début du mois de mai ainsi que la vente des billets en ligne pour les spectacles de musique, souper méchoui et du brunch. Restez à l'affût de notre page Facebook (Les Fêtes du 150^e de Saint-Louis Ha! Ha!) pour connaître les dernières nouvelles et la programmation!

Plus que quatre mois avant les Fêtes ! Nous avons hâte de vous voir en grand nombre afin de célébrer les 150 ans d'histoire de notre belle municipalité.

Vous savez que la réussite des festivités repose beaucoup dans l'implication des bénévoles tout le long de cette grosse fin de semaine. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui aimeraient donner de leur temps. Si vous désirez vous engagez comme bénévole, veuillez communiquer avec Madame Diane Bossé, responsable des loisirs à la municipalité au 418 854-2260 poste 2.

Au plaisir,

Jenny Chapados

Présidente du comité organisateur des Fêtes du 150^e



OFFRE D'EMPLOI

SAUVETEUR PISCINE CAMPING DU LAC DOLE

Principales tâches et responsabilités

- Appliquer avec rigueur les politiques et règlements reliés à la sécurité des baigneurs;
- Informer les baigneurs des règles de sécurité et, au besoin, expliquer certains aspects particuliers;
- Être responsable de l'entretien et du nettoyage de la piscine.

Exigences du poste

- Carte de sauveteur national piscine;
- Initiative, autonome, sens de l'organisation et de planification.

Conditions de travail

- Poste saisonnier (fin juin à mi-août);
- Horaire variable du dimanche au samedi entre 30 et 40 heures selon la période estivale;
- Formation en premiers soins.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 avril 2023 avant 16h par courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com ou par la poste à l'adresse suivante :

Offre d'emploi : Sauveteur piscine Camping du lac Dôle

Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

À l'attention de : Marie-Josée Corbin, directrice générale, greffière-trésorière

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0



VOUS INFORME ...

2022, une année de transition positive pour la gestion des matières résiduelles au Témiscouata

La Régie intermunicipale des Déchets de Témiscouata (RIDT) dresse un bilan positif de l'année 2022 en ce qui a trait aux services mis en place pour éviter l'enfouissement des déchets sur son territoire.

Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, on note une diminution de 5% des déchets enfouis provenant des bacs roulants des citoyens ou des conteneurs des commerces. Bien que ces déchets représentent encore une quantité de 403 kg/hab/an, l'utilisation de tous les autres services mis en place pour recycler ou valoriser les matières est très populaire.

Au final, pour 2022, près de 10 500 tonnes de matières ont été recyclées ou valorisées par les services municipaux alors que 7 900 tonnes ont été enfouies. Avec près de 60 % des matières qui ont évitées l'enfouissement pour l'ensemble de la région, on constate que les citoyens en entreprises participent activement au tri.

L'achalandage dans les 4 écocentres (Dégelis, Pohéhégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) demeure toujours important avec 30 472 utilisateurs, une augmentation de fréquentation de 18 % par rapport à il y a 5 ans. Près de 95 % des matières apportées dans les écocentres sont revalorisées comme par exemple 3 242 tons de bois, matériaux de construction et encombrants.

Déjà, après seulement 6 mois, on constate un impact pour la gestion des matières organiques grâce aux dépôts municipaux et aux conteneurs dans les commerces. Près de 150 tonnes de ces matières ont ainsi été transformées en compost, sans compter tout ce que les citoyens ont pu gérer directement chez eux grâce au compostage.

Mini-Collecte

Plusieurs petits objets du quotidien qui ne servent ou ne fonctionnent plus, soulèvent régulièrement des questionnements sur leur lieu de dépôt. La mini-collecte cible plusieurs de ces items :

- Les téléphones cellulaires
- Les goupilles de cannettes en aluminium
- Les lunettes de vue ou de soleil
- Les piles
- Les attaches à pain
- Les cartouches d'encre et tonner de photocopieur
- Les casquettes

Une fois les matières apportées aux lieux de dépôts, la RIDT les regroupe par type et les envoie à différents organismes comme Optométristes sans Frontières, Fondation MIRA et Recycler mes électroniques entre autres.

Vous pouvez les déposer dans une Mini-Collecte près de chez-vous, de nombreux endroits participent à ce projet comme :

- 19 bureaux municipaux
- Acti-Familles (Pohéhégamook secteur Sully)
- Toutes les écoles primaires et secondaires du CSFL (secteur Témiscouata)
- Station Michaud (Témiscouata-sur-le-Lac, quartier Notre-Dame-du-Lac)
- 4 écocentres de la RIDT



Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'information ou visitez notre site ridt.ca

PROJET-PILOTE : DÉPÔT ET RECYCLAGE DES PLASTIQUES AGRICOLES

DE LA RIDT

Savez-vous que, au Témiscouata cinq points de dépôt pour le recyclage des plastiques agricoles ont été mis en place à l'usage des agriculteurs ?

La gestion des matières résiduelles, les collectes et l'enfouissement coûtent de plus en plus cher aux municipalités, aux citoyens et aux entreprises et la mise en place de ce nouveau service, en concertation avec des représentants de l'UPA, répond à plusieurs enjeux, tels que :

- Éviter l'enfouissement de matières plastiques maintenant recyclables;
- Éviter la mise en place d'une collecte à la ferme qui aurait coûté cher à chaque agriculteur, sans financement disponible actuellement;
- Permettre aux agriculteurs l'accès à un point de dépôt à proximité;
- Recycler les matières qui ont été triées et déposées.

Pour toutes les informations sur les points de dépôt, les consignes pour l'approvisionnement en sacs transparents et le tri, les agriculteurs de la région qui désirent participer gratuitement à ce nouveau projet sont invités à contacter Maxime Groleau à la RIDT ou 418 853-2220, poste 2.

Au Témiscouata, la gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tous ! Et chaque geste compte !



CHRONIQUE MUNICIPALE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

L'UTILISATION DU CELLULAIRE AU VOLANT

Les règles du cellulaire au volant ou tout autre appareil portatif conçu pour transmettre ou recevoir des informations ou pour être utilisé à des fins de divertissement.

Il est souvent difficile de résister de parler au cellulaire ou utiliser des appareils de communication de tout genre en conduisant. Mais cette pratique est interdite et peut être punie d'une amende.

CE QUI EST INTERDIT

En principe, il est interdit d'utiliser un cellulaire en conduisant. Par contre, vous pouvez utiliser un dispositif mains libres qui permet de vous servir de certaines des fonctions de votre téléphone sans avoir à le manipuler. Si votre système mains libres requiert des écouteurs, vous pouvez en porter, mais sur une seule oreille.

Vous pouvez aussi utiliser votre cellulaire ou tout autre dispositif de communication, mais à certaines conditions :

- Le dispositif doit être installé sur un support fixé à l'auto
- L'écran ne doit pas vous empêcher de conduire ou de voir la route
- L'appareil doit afficher uniquement les informations pertinentes à la conduite
- Vous devez pouvoir le consulter et le faire fonctionner sans que ça gêne votre conduite

CE QUE VOUS RISQUEZ

En cas où vous vous faites prendre en infraction, la police peut vous remettre un constat d'infraction. Vous vous exposez à une amende entre 300\$ et 600\$ plus les frais. De plus, 5 points d'inaptitude pourraient être inscrits à votre dossier de conduite. C'est suffisant pour vous faire perdre un permis probatoire.

Si ce n'est pas la première fois qu'on vous intercepte pour avoir utilisé votre cellulaire ou autre dispositif de communication au volant, le policier peut aussi suspendre votre permis de conduire sur le champ.

POUR ÉVITER LES ENNUIS

Pour éviter les points d'inaptitude et les amendes, il faut être complètement stationné de façon légale pour utiliser son cellulaire. Si vous êtes arrêtés à un feu rouge pris dans le trafic ou dans une file au service au volant, cela reste interdit.

L'INFLUENZA AVIAIRE TOUJOURS PRÉSENTE AU QUÉBEC **MESURES DE PRÉVENTION ET DE BIOSÉCURITÉ MAINTENUES**

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande la collaboration des propriétaires de poules urbaines et de petits élevages d'oiseaux afin d'optimiser les mesures de prévention de la grippe aviaire.

Depuis avril 2022, 31 élevages de volailles (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs pour l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour la ferme affectée, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement. Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de préventions

Les mesures de préventions et de biosécurité doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Surveillez ces signes cliniques chez vos oiseaux :

- Manque d'énergie
- Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- Toux, éternuements et signes nerveux
- Manque de coordination
- Diarrhée
- Mort subite

En cas de mortalité inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre un médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire pour plus d'informations.

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale 854-2260 poste 3 municipalite@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon, Directrice générale adj. 854-2260 poste 1 sec-adm@saintlouisduhaha.com

Yves Turcotte, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs 854-2260 poste 2 loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur des incendies 854-2260 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 854-2260 poste 9 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs. 854-2260 poste 7

Bibliothèque 551-0027

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

AVRIL 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 ^{er}
2	3 Séance du conseil municipal à 20h	4 Vie Active à 13h30 salle municipale	5 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 13h30 à 15h 18h30 à 20h	6 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	7 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ VENDREDI SAINT	8
9 JOYEUSES PÂQUES	10 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ Réunion Cercle de Fermières à 13h30 à la salle municipale	11 OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL 9h Vie Active à 13h30 salle municipale	12 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	13 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	14	15 Soirée dansante du Club des 50 ans et + à 20h salle municipale
16	17	18 Vie Active 13h30 salle mu	19 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Réunion Filles d'Isabelle 13h30 salle municipale Bibliothèque 18h30 à 20h	20 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	21 Assemblée générale annuelle de l'Alliance Autochtone du Québec à 19h à la salle municipale	22
23	24	25 Vie Active à 13h30 salle municipale	26 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	27 Gym-Cerveau à 13h00 salle municipale	28	29
30 2 ^e versement de taxes						